



**MOTION DE L'ORDRE DES AVOCATS
DU BARREAU D'AMIENS**

**Les Avocats du Barreau d'AMIENS, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le
27 Novembre 2006 à 19h00**

**MAINTIENNENT ET REPRENENT au plus fort les termes de leurs motions adoptées lors de
leurs précédentes Assemblées Générale Extraordinaire des 23 Octobre et 6 Novembre 2006,**

**DEPLORENT le retrait insidieux - à la demande de la Chancellerie - des amendements
pourtant adoptés en commission des finances, dont l'objet consistait à réaffecter au chantier
de l'accès au Droit, et sans nouvelles dépenses pour l'Etat, certains autres crédits moins
prioritaires,**

**REGRETTENT que la réforme de fond du système de l'aide juridictionnelle soit encore
renvoyée,**

**CONSTATENT toujours l'absence de réaction des pouvoirs publics malgré la mobilisation
toujours plus forte de la profession,**

**DENONCENT la désinvolture des Pouvoirs Publics face aux engagements pris par l'ETAT et
aux revendications légitimes de la profession,**

**S'INDIGNENT du mépris profond dont témoignent ainsi les Pouvoirs Publics pour les efforts
accomplis au quotidien par les plus nombreux de nos confrères afin d'assurer leur mission au
service des plus démunis,**

**ADHERENT aux derniers appels du Conseil National des Barreaux et de la Conférence des
Bâtonniers**

**En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Avocats du Barreau
d'AMIENS :**

- appelle TOUS les Confrères du Barreau à se mobiliser autour des journées d'action
qui seront organisées les 1^{er} et 18 décembre prochains par la Profession.**
- décide d'un nouveau mouvement de grève totale des audiences le 1^{er} DECEMBRE
2006.**
- décide de poursuivre - sans limitation de durée et jusqu'à résolution du conflit - la
cessation de toute désignation et participation aux audiences de Comparution sur
reconnaissance de culpabilité.**
- confirme la participation du Barreau d'AMIENS au rassemblement national des
avocats à PARIS le 18 DECEMBRE 2006.**

**TOUS les confrères sont invités à se réunir le 1^{er} Décembre 2006 à 14h - salle des
pas perdus.**

BARREAU D'AMIENS